Mise en ligne: 18 juillet 2018.

Dernière modification: 16 décembre 2022.

www.entreprises-coloniales.fr

## SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION AGRICOLE AU TONKIN (1897-1914) cultures cotonnières

Une création d'Anthyme Dupré, à l'origine de la Société cotonnière du Tonkin www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Cotonniere\_du\_Tonkin.pdf et des Scieries et fabriques d'allumettes du Thanh-Hoa www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Scieries\_allumettes\_Thanhhoa.pdf

Constitution
Société d'exploitation agricole au Tonkin
Société anonyme au capital de 100.000 fr.
Siège social, 5, rue Taitbout, Paris
(Cote de la Bourse et de la banque, 20 octobre 1897)

D'un acte sous seing privé, en date à Paris, du 20 août 1897 et déposé chez Me Mégret, notaire à Paris, il a était extrait ce qui suit :

Il est formé, entre MM. Louis-Léon-Marie-*Anthyme* Dupré, demeurant à Paris, rue des Écuries-d'Artois, 52 ;

Maurice Delafond, demeurant à Paris, rue Taitbout, no 3;

Et les propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme qui sera régie par les lois des 24 juillet 1867 et 1<sup>er</sup> août 1893 et par les présents statuts.

Elle aura pour objet, conformément à l'arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine, en date du 18 août 1895, la demande, la mise en valeur et l'exploitation d'une concession agricole à obtenir pour la culture en Indo-Chine, la vente et l'achat de tous immeubles en Indo-Chine, la construction de tous bâtiments nécessaires tant à la culture qu'à l'exploitation, la vente des produits de l'exploitation, l'achat de toutes marchandises utiles ou nécessaires aux opérations de la société et généralement toutes opérations se rattachant à cet objet.

Le fonds social est fixé à la somme de cent mille francs, représentés par 100 actions de 1.000 francs sur lesquelles le quart a été versé, soit au total 25.000 francs.

Il est, en outre, créé 100 parts de fondateurs qui seront attribuées à MM. Dupré et Delafond, en représentation de leurs apports.

Sur les bénéfices nets, il sera prélevé : 1° Cinq pour cent pour constituer la réserve légale ; le prélèvement affecté à cette réserve cessera d'être opéré lorsque la réserve légale aura atteint le dixième du capital social, mais il reprendra son cours si le montant venait à être diminué ; 2° la somme nécessaire pour servir cinq pour cent aux actions sur le montant des sommes dont elles sont libérées ; 3° Sur le solde restant, 12 % sont attribués aux administrateurs pour les rémunérer de leurs fonctions et qu'ils se partageront entre eux ainsi qu'ils aviseront ; 5° le surplus des bénéfices sera attribué à la création d'un fonds d'amortissement du capital social. Lorsque toutes les actions auront été remboursées, les bénéfices seront alors répartis de la façon suivante : il sera prélevé

cinq pour cent pour former la réserve légale qui cessera d'être prélevée lorsqu'elle aura atteint le dixième du capital social. Le surplus appartiendra, savoir :

Douze pour cent aux administrateurs pour la rémunération de leur mandat.

Quarante-quatre pour cent aux propriétaires des parts de fondateurs au prorata des parts possédées par chacun d'eux.

Quarante-quatre pour cent aux actions de jouissance proportionnellement entre elles. La durée de la société est fixée à 30 ans.

Ont été nommés administrateurs :

MM. Dupré, fondateur, demeurant à Paris, rue des Écuries-d'Artois, nº 52;

Vautrin (Léon), propriétaire, demeurant à Paris, 6, rue Margueritte ;

Lorme (Henri de), fondé de pouvoirs d'agent de change, demeurant à Paris, rue Duphot, n° 9 ;

Adolphe-Raoul-*Georges* Clinchant <sup>1</sup>, propriétaire, demeurant à Paris, rue d'Amsterdam, n° 55 ;

Henri Clinchant, propriétaire, demeurant à Paris, aussi rue d'Amsterdam, n° 55. — *Petites Affiches*, 18 octobre 1897.

ines Affiches, 16 octobre 1697.

## DEMANDE DE CONCESSION (L'Avenir du Tonkin, 27 juillet 1898)

M. Dupré, administrateur délégué de la société d'exploitation agricole [au Tonkin], domicilié à Hanoï, a demandé la concession de terrains domaniaux d'une superficie approximative de dix mille hectares, situés dans les huyêns de Yen-lang, Tam-duong et de Binh-xuyên, province de Sontay.

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 janvier 1899)

Il est fait concession provisoire à la « Société d'exploitation agricole au Tonkin », société anonyme, ayant son siège à Paris, 3 rue Taitbout, représentée au Tonkin par M. Dupré, planteur, domicilié à Hanoï, d'un terrain domanial d'une superficie approximative de quatre mille cent quatre-vingt-treize hectares, vingt-cinq ares (4.193 hectares 25 ares), situé sur le territoire des huyên de Tam-duong et de Bonh-Xuyên, province de Sontay.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TONKIN Liste des électeurs (Annuaire général de l'Indochine française, 1906, p. 773-774)

42. Dupré (Anthyme),	représentant	de la	Société	d'exploitation	agricole	au	Tonkin
Nam-dinh ;							

Eugène Jung, ancien vice-résident de France au Tonkin,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Georges Clinchant : l'un des fils du général Clinchant, héros de la guerre de 1870, dont une commune algérienne adopta le nom. Frère d'Henri et de Roger, administrateur de la Cotonnière du Tonkin. Diplomate.

L'avenir économique de nos colonies, Flammarion, Paris, 1908

[58] A citer encore la Société d'exploitation agricole au Tonkin, 38, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, au capital de 100.000 francs, pour la culture cotonnière.

\_\_\_\_\_

(Les Archives commerciales de la France, 12 novembre 1910)

Paris. — Modifications aux statuts. — Soc. d'EXPLOITATION AGRICOLE AU TONKIN, 38, Chaussée-d'Antin. — Transfert du siège : 19, Aumale. — 15 oct. 1910. — *Petites Affiches*.

TTICNES.

## **MODIFICATIONS**

Société d'exploitation agricole au Tonkin (Cote de la Bourse et de la banque, 1er septembre 1911)

Changement de siège social. — Précédemment 19 rue d'Aumale, à Paris, est transféré même rue, n° 7. — Petites Affiches, 12 août, 1911.

\_\_\_\_\_

CONVOCATIONS ET ASSEMBLEES GÉNÉRALES Assemblées générales du mercr. 27 déc. 1911 (La Cote de la Bourse et de la banque, 26 décembre 1911)

Assemblées générales ordinaires Société d'exploitation agricole an Tonkin

## **DISSOLUTION**

(La Cote de la Bourse et de la banque, 11 février 1914) (Les Archives commerciales de la France, 14 février 1914)

Paris. — Dissolution. — 5 avril 1913. — Soc. anon. dite: Soc. D'EXPLOITATION AGRICOLE AU TONKIN, 68, fbg Poissonnière. — Liquid.: M. Delafond. — 5 avril. 1913. — *Petites Affiches*.